

Procès-verbal réunion du conseil municipal du 10 mars 2026 à 18h

PRESENTS : Serge LÉONIDAS, François GENESTE, René ROUSSEAU, Yolande GENESTE, Michel BLONDEAU, Françoise MONTEIL, Jean-Luc COUDEYRAT, Jean-Claude LESIZZA, Christelle MIQUEL, Joëlle GONTHIER, Bernard CROUZET, Jean TOURNIÉ, Alain RÉVOLTE, Jean-Louis PICARD, Jean-Pierre BARSE, Gérard LABROUSSE, Francis VUCKO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean TOURNIÉ

Présentation des DECISIONS du Maire

DEC2026_10 Concession cimetière la Maillerie

Cedric AZENCOTH

DEC2026 11 Indemnité sinistre plots Rue de Paris

D2026 20 PRESENTATION DU CFU 2025

Présentation du CFU par Yolande GENESTE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	2024	2025	
		CFU	BP+DM	CFU
C011	Charges à caractère général	1 011 101,87	1 181 698,80	1 012 296,47
C012	Charges de personnel et frais assimilés	1 529 462,87	1 604 466,00	1 596 156,24
C014	Atténuation de produits	-	-	-
C065	Autres charges de gestion courante	309 431,57	332 212,00	325 543,67
C066	Charges financières	62 753,05	60 388,20	60 387,45
C067	Charges exceptionnelles	2 160,15	2 500,00	21,14
C068	Provisions	57,00	1 500,00	312,00
Total des dépenses réelles		2 914 966,51	3 182 765,00	2 994 716,97
C023	Virement à la section d'investissement	-	1 128 704,21	-
C042	Opérations d'ordre transferts entre sections	46 669,00	92 130,00	110 970,90
Total des dépenses d'ordre		46 669,00	1 220 834,21	110 970,90
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 961 635,51	4 403 599,21	3 105 687,87

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2024	2025	
		CFU	BP+DM	CFU
C70	Produits de services, du domaine et ventes	152 589,34	154 100,00	164 243,42
C73	Impôts et taxes	2 680 841,24	2 661 324,00	2 681 144,75
C74	Dotations et participations	645 388,80	682 228,73	696 228,67
C75	Autres produits de gestion courante	158 740,25	139 900,00	202 059,18
C76	Produits financiers	124,09	40,00	114,99
C77	Produits spécifiques	17 199,18	3 000,00	33 773,66
C78	Reprise sur amortissements et provisions	-	1 500,00	481,00
C013	Atténuation de charges	-	-	577,22
Total des recettes réelles		3 654 882,90	3 642 092,73	3 778 622,89
002	Résultat de fonctionnement reporté	-	731 506,48	-
C042	Opération d'ordre transferts entre sections	19 195,24	30 000,00	19 618,85
TOTAL DES RECTETTES DE FONCTIONNEMENT		3 674 078,14	4 403 599,21	3 798 241,74

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses investissement

Chapitre	Libellé	2024	2025		
		CFU	BP+DM	CFU	RAR
O160	TERRAINS	1 830,62	10 769,38	1 590,00	-
O173	VOIRIE	220 495,83	503 000,88	443 442,19	59 558,69
O198	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	64 358,36	60 000,00	34 371,90	2 427,90
O205	BAT. SERVICES TECHNIQUES	-	24 500,00	-	-
O209	ECOLES	21 529,12	56 500,00	4 291,19	500,00
O215	PISCINE	-	10 000,00	-	5 040,00
O217	MAIRIE	3 459,26	263 287,12	86 890,81	49 000,00
O223	SALLE E. LEROY	4 365,05	3 729,00	3 729,00	-
O224	SPORTS DIVERS	7 287,24	21 800,00	5 272,12	-
O226	PORTE VEZERE	8 068,80	22 000,00	-	2 000,00
O231	GENDARMERIE	566 518,74	64 286,35	63 163,32	500,00
O233	CENTRE BOURG	-	-	-	-
O234	OPERATIONS DIVERSES	91 270,11	354 642,36	101 341,60	191 520,92
O235	RENOVATION QUAI VEZERE	-	-	-	-
O236	PRES DE LA VEZERE	-	37 420,00	27 189,98	230,00
O238	AMELIORATION LOGEMENTS	4 339,00	12 000,00	2 000,00	2 000,00
O240	AMENAGEMENT CONTAINERS	-	500,00	500,00	-
O241	AVENUE DE LA GARE	470 825,27	657 039,00	597 137,13	56 680,80
O242	TRAVAUX PARKING COLLEGE	21 650,29	-	-	-
O243	MAISON MEDICALE	11 626,17	242 979,18	34 802,50	116 721,72
O245	AIRE CAMPING-CAR	-	77 488,60	205,99	77 240,96
TOTAL DES OPERATIONS		1 497 623,86	2 421 941,87	1 405 927,73	563 420,99
C040	Opérations ordre transferts entre sections	19 195,24	30 000,00	19 618,85	
C041	Opérations patrimoniales	222 563,55	156 063,26	156 063,26	
C10	Dotations fonds divers et réserves	-	500,00	-	
C16	Emprunts et dettes assimilées	204 446,84	204 497,00	204 496,05	
C27	Autres immobilisations financières	810,00	1 000,00	-	
TOTAL CHAPITRES		447 015,63	392 060,26	380 178,16	-
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 944 639,49	2 814 002,13	1 786 105,89	563 420,99

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes investissement					
Chapitre	Libellé	2024	2025		
Opération		CFU	BP+DM	CFU	RAR
O160	TERRAINS	22 878,00	-	-	-
O173	TRAVAUX DE VOIRIE	11 595,00	145 114,63	209 760,00	2 554,63
O209	ECOLE	22 459,90	-	-	-
O217	MAIRIE	-	19 113,83	19 113,83	-
O231	GENDARMERIE	90 533,33	279 280,50	142 678,87	136 602,41
O234	OPERATIONS DIVERSES	24 938,75	17 998,75	10 412,50	7 586,25
O241	AVENUE DE LA GARE	76 950,00	179 550,00	128 250,00	51 300,00
O243	MAISON MEDICALE	-	89 730,26	36,98	89 730,26
TOTAL DES OPERATIONS		249 354,98	730 787,97	510 252,18	287 773,55
C001	Résultat reporté ou anticipé	-	255 816,77	-	-
C021	Virement de la section de fonctionnement	-	1 128 704,21	-	-
C040	Opération ordre de transfert entre sections	46 669,00	92 130,00	110 970,90	-
C041	Opérations patrimoniales	222 563,55	156 063,26	156 063,26	-
C10	Dotations fonds divers et réserves	882 279,90	599 237,21	601 285,85	-
C16	Emprunts et dettes assimilées	466,83	-	-	-
C27	Autres immobilisations financières	1 734,00	-	-	-
TOTAL CHAPITRES		1 153 713,28	2 231 951,45	868 320,01	-
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 403 068,26	2 962 739,42	1 378 572,19	287 773,55

Madame MIQUEL avant la présentation de la délibération du CFU souhaite revenir sur les dépenses de fonctionnement à caractère général. Elle indique qu'il a été prévu 10 000 € pour le jumelage de Marckolsheim et 10 000 € pour l'Ethiopie. Il a été dépensé 6 889.61 € pour Marckolsheim et 7991.12 € pour l'Ethiopie. Des Buguois lui ont demandé à quoi correspond cette somme pour l'Ethiopie.

Madame GENESTE répond que ce montant a permis de payer l'hébergement et la réception de la Délégation.

M. le Maire rajoute que les repas organisés à la Salle Eugène Le Roy et le transport en mini-bus sont également inclus.

M. CROUZET demande si l'hébergement en chambres d'hôtes était au « Cybèle ». Le Maire répond que c'est l'établissement à côté.

M. le Maire précise que lors du déplacement à Addis Abeba, les dépenses ont été payées par la Mairie d'Addis Abeba.

DELIBERATION CFU

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		731 506,48		255 816,77		987 323,25
Opérations de l'exercice	3 105 687,87	3 798 241,74	1 786 105,89	1 378 572,19	4 891 793,76	5 176 813,93
TOTAUX	3 105 687,87	4 529 748,22	1 786 105,89	1 634 388,96	4 891 793,76	6 164 137,18
Résultats de clôture		1 424 060,35	151 716,93			1 272 343,42
Restes à réaliser			563 420,99	287 773,55	563 420,99	287 773,55
TOTAUX CUMULES	3 105 687,87	4 529 748,22	2 349 526,88	1 922 162,51	5 455 214,75	6 451 910,73
RESULTATS DEFINITIFS		1 424 060,35	427 364,37			996 695,98

M. le Maire présente l'analyse financière réalisée depuis 2021.

Agrégats (en €) / ratios financiers (en %)	2021	2022	2023	2024	2025
Charges de fonctionnement CAF	2 475 913	2 749 147	2 796 946	2 914 910	2 994 717
Charges de personnels	1 367 602	1 460 707	1 486 900	1 529 463	1 596 157
Rigidité des charges	47%	47%	48%	47%	49%
Produits de fonctionnement CAF	3 238 289	3 427 020	3 512 057	3 661 720	3 778 623
CAF Brute	762 376	677 873	715 111	746 810	783 906
CAF Nette	577 787	402 040	421 516	542 364	579 410
Taux de CAF	24%	20%	20%	20%	21%
DGF montant total	496 594	504 916	538 389	569 739	598 599
dont Dotation forfaitaire	235 709	229 866	230 368	230 412	226 720
Encours de la dette	2 222 819	2 913 086	2 769 492	2 564 945	2 480 449
Capacité de désendettement (en années)	3	4	4	3	3

Les charges de fonctionnement et les recettes ont augmenté d'environ 500 000 € avec une rigidité des charges de 47 % en 2021 contre 49 % en 2025, en dessous du ratio qui est de 55 %

La CAF brute va de 762 376 € en 2021 et de 783 906 € en 2025 €

La CAF nette est maintenue avec une petite chute en 2023 car il y avait un peu plus d'emprunts et ensuite on revient à un montant de 579 410 €. La CAF nette devrait augmenter dans les 2 ans à venir par le fait qu'en 2027, des emprunts seront arrivés à échéance.

Le taux de CAF est à 21 % (la moyenne est entre 8 et 15 %).

La dotation DGF est en légère augmentation.

Un encours de la dette se maintient à 2 400 000 € avec en 2022 un montant de 2 900 000 € et une capacité de désendettement à 3 ans.

En conclusion, M. le Maire précise que les « finances sont saines » et qu'il sera toujours possible à la Commune d'emprunter raisonnablement sur les différents projets.

M. TOURNIÉ observe que les dépenses du personnel ont augmenté de 220 000 € en 4 ans passant de 1 367 602 € à 1 596 157 € alors qu'il y a moins de personnel, apparemment en chiffre.

M. Le Maire répond comme cela avait déjà été dit, les bas salaires ont augmenté avec une revalorisation du SMIC . Celle-ci a conduit à ce que le SMIC dépasse les bas salaires des agents territoriaux, entraînant la nécessité de revaloriser ces derniers avec des évolutions de carrière.

M. TOURNIÉ indique que c'est le « glissement vieillesse technicité » chiffré chaque année à une évolution de 4 à 5 %. Il ajoute qu'heureusement que l'état de la dette est à un niveau relativement contenu, sinon le seuil atteindrait 50 %.

Le Maire rajoute qu'il faut maîtriser également le chapitre 11 des charges à caractère général.

Madame MIQUEL et d'autres membres de l'assemblée interrogent M. TOURNIÉ pour savoir quelles sont ces propositions ?

M. TOURNIÉ dit qu'il ne considère pas que les dépenses sont maîtrisées quand on annonce que les dépenses de personnel ont augmenté de 230 000 €, en l'espace de 4 ans.

M. Le Maire : les produits de fonctionnement sont passés de 3 200 000 € à 3 700 000 € entraînant un rééquilibrage à chaque fois.

M. TOURNIÉ dit que le glissement vieillesse technicité entraîne en moyenne une augmentation de 5 % par an. Si on ajoute les 5 % par an, « on n'arrive pas à 230 000 €. »

Madame GENESTE précise que l'on ne peut pas échapper à cette augmentation, le personnel titulaire progresse dans l'évolution de sa carrière. Des embauches ont également été faites afin de remplacer des agents absents. Les cotisations sont incluses.

Madame MIQUEL dit que les emplois d'été ont été votés en conseil municipal. « Cela n'a pas été caché ».

Madame GENESTE, rajoute qu'en plus des salaires du personnel, il faut y ajouter les cotisations avec précisément une augmentation importante de la CNRACL, par au moins 2 fois depuis 2021.

M. le Maire sort de la salle et M. GENESTE 1^{er} adjoint fait voter le CFU.

M. TOURNIÉ précise que Madame GOUAUD lui a demandé de préciser qu'elle votait contre.

POUR : 13

CONTRE : 05

ABSENTATIONS : 02

D2026 21 Projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en vue de création de logements locatifs sociaux avec Périgord Habitat

M. le Maire indique avoir rencontré Périgord Habitat qui propose de récupérer l'ancienne Brigade de Gendarmerie pour y faire des logements avec la signature d'un bail emphytéotique sur une durée de 50 ans, à titre gratuit.

Les travaux seraient pris en charge par Périgord Habitat ; les garages de derrière seraient également transformés en logements.

Par cette délibération, il est demandé au Maire de faire les démarches administratives nécessaires pour travailler avec Périgord Habitat et établir ce bail emphytéotique au cours de l'année.

M. CROUZET : dit qu'ils ont déjà les logements derrière et s'interroge sur les raisons pour lesquelles Dordogne Habitat veut également la partie Brigade.

M. Le Maire dit que Dordogne habitat a un programme de réhabilitation des logements avec ensuite refaire la brigade pour permettre d'autres logements.

M. CROUZET demande s'il n'avait pas été évoqué d'y faire la Maison des Associations ?

M. Le Maire indique que le problème est que l'on ne peut pas cohabiter. La cour, les garages appartiennent à la Mairie. Il dit que faire des logements éviterait les problèmes de cohabitation avec des activités incompatibles avec le foncier.

Madame MIQUEL dit que « voter cette décision à 6 jours d'un mandat, ça ne va pas ».

M. CROUZET partage cet avis.

M. Le Maire indique que Périgord Habitat souhaitait avancer sur ce projet, d'où la présentation de ce projet de délibération.

Madame MIQUEL dit qu'elle va voter contre et considère qu'à 6 jours de la fin d'un mandat, c'est à la prochaine mandature de régler le problème.

M. Le Maire dit qu'il faut avancer et les travaux sont sur l'ensemble du Bâtiment.

M. REVOLTE demande la raison de présenter ce dossier en fin de mandat.

M. Le Maire répond qu'il a eu Dordogne habitat au téléphone et qu'il souhaiterait avancer dans la programmation de leur calendrier et du prévisionnel établi.

M. BLONDEAU dit que dans ce bâtiment, il avait été prévu de mettre les docteurs durant les travaux organisés à la Maison de santé.

M. Le Maire dit que cette délibération est une démarche administrative mais que l'idée de mettre les médecins à l'ancienne gendarmerie est maintenue ainsi qu'à l'ancienne trésorerie.

POUR 11 CONTRE : 07 ABSTENTIONS 03

D2026 22Attribution de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections

Madame ROUGIER dit que c'est une mise à jour par rapport à la délibération de 2017. Toutefois, lors de la présentation de l'actualisation du régime indemnitaire en novembre dernier, il a été omis de rapporter ces éléments sur les indemnités d'élections pour l'agent de catégorie A.

POUR 21

Pas de questions diverses et fin de la réunion

Le Maire
Bernard CROUZET

Le secrétaire de séance
Jean TOURNIE